



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 29 AVRIL 2024, À 17 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE,  
EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Michel Desbiens	Maire
M.	Sylvain Girard	Conseiller
Mme	Joannie Lajeunesse	Conseillère
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Odette Lavigne	Conseillère
M.	Michel Beaulieu	Conseiller
Mme	Lysandre St-Pierre	Conseillère

**SONT ABSENTS :**

M.	Marc Rainville	Conseiller
Mme	Joanie Perron	Greffière

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Clémence Richard	Greffière adjointe

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 17 h.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Odette Lavigne

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
15 AVRIL 2024**

**Considérant qu'**une copie du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024, à 19 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : la conseillère Odette Lavigne  
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024, à 19 h 30, au 19, avenue Marquette.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Rés. 2024-168**

**Rés. 2024-169**



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 4. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN HUIT DISTRICTS ÉLECTORAUX

**Considérant qu'**aux fins de l'élection générale devant se tenir le 2 novembre 2025, la Municipalité est tenue de réviser la division de son territoire en districts électoraux;

Il est proposé par : le conseiller Sylvain Girard  
Appuyé par : la conseillère Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2024-40 afin d'adopter par résolution le projet de règlement concernant la division du territoire de la municipalité en huit districts électoraux et de soumettre ce règlement à la consultation des électeurs, et ce, afin de respecter la procédure prévue par la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour l'adoption de ce règlement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### 6. FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par : le conseiller Michel Beaulieu  
Appuyé par : la conseillère Carole Deschênes

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 17 h 03.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**MICHEL DESBIENS**  
**MAIRE**

---

**CLÉMENCE RICHARD**  
**GREFFIÈRE ADJOINTE**

Rés. 2024-170

Rés. 2024-171